

Arrondissement de DUNKERQUE
Canton de WORMHOUT
COMMUNE D'HERZEELE

ARRETE MUNICIPAL N° 243/2025

**OBJET : REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION – rue de la chapelle Delattre –
Sté DS LITTORAL**

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

**VU la demande en date du 12/08/2025 – de Madame BUI VERRYSER Morgane – Sté DS
TRAVAUX – 27 Rue d'Ennevelin – 59710 AVELIN ;**

**CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de sécurité pour la réalisation de
travaux ENEDIS branchement neuf en accotement –rue de la chapelle Delattre ;**

ARRETE

**ARTICLE 1 : Le stationnement et le dépassement seront interdits au droit des travaux ENEDIS
branchement neuf en accotement – rue de la chapelle Delattre à compter du 01 décembre 2025
pour une durée d'intervention des travaux à 45 jours calendaires.**

**ARTICLE 2 : La Sté DS TRAVAUX – 27 Rue d'Ennevelin – 59710 AVELIN, chargée des travaux,
mettra en place la signalisation nécessaire.**

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Le responsable de l'arrondissement routier de Dunkerque – e-mail :
gdp.dunkerque@lenord.fr
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Wormhout – e-mail :
cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- Mme BUI VERRYSER Morgane – Sté DS TRAVAUX – 27 Rue d'Ennevelin – 59710 AVELIN,
email : morgane.b@ds-littoral.fr

Fait à HERZEELE, le 14 octobre 2025

Le Maire, S. FRANCKE

ARRETE RENDU EXECUTOIRE

PUBLIE et/ou NOTIFIE le : 14 octobre 2025

Le Maire, S.FRANCKE

